



Bruxelles, le 31 mai 2022
(OR. fr)

Dossier interinstitutionnel:
2022/0036(COD)

9236/22
COR 1

MAR 114
OMI 67
CODEC 726

RAPPORT

Origine:	Secrétariat général du Conseil
Destinataire:	Conseil
N° doc. préc.:	8916/22
N° doc. Cion:	6405/22 + ADD 1
Objet:	Proposition de Directive du Parlement européen et du Conseil modifiant la directive 2003/25/CE en ce qui concerne l'introduction de prescriptions de stabilité renforcées et leur harmonisation avec les prescriptions de stabilité définies par l'Organisation maritime internationale – Orientation générale

Page 3, paragraphe 12 doit se lire comme suit :

« 12. Premièrement, le point (c) de l'article 6, paragraphe 5, serait supprimé. Effectivement, la disposition est redondante avec les alternatives énoncées aux points (a) et (b) du même paragraphe. »